



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique de l'environnement

Question écrite n° 46132

### Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les lignes électriques et téléphoniques qui contribuent à la dégradation de la qualité de nos paysages. En août 1992, un protocole a été signé entre Electricité de France et l'État. Ce protocole, relatif à l'insertion des réseaux électriques dans l'environnement, a eu pour objectif de mettre en souterrain 55 000 kilomètres de ligne chaque année. Cependant, seulement 21 % du réseau électrique l'est aujourd'hui. Cet accord signé en 1992 arrive à échéance le 31 décembre 1996. Aussi, il aimerait connaître le bilan de cette politique et les suites qui seront données à cet objectif d'enfouissement. Il aimerait aussi connaître l'état d'avancement des travaux relatifs aux lignes téléphoniques et les objectifs que le Gouvernement entend poursuivre dans ce domaine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Reitzer Jean-Luc](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46132

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 1996, page 6408